

Contrat de location CADSOFT Envisioneer 6.2 Professionnel

Le présent contrat de location est conclu entre :

La société A.Doc, 91, rue des chantereines, 93100 MONTREUIL

Représentée par : Monsieur Christophe RICHARD, Directeur Général,

Et le client : Représenté par :

Adresse :

N° Téléphone : Email :

Le présent contrat de location est composé de 13 Articles :

1. **Le loyer mensuel de CADSOFT Envisioneer 6.2 Professionnel est fixé à..... : 195 € HT soit 233,22 € TTC**
2. **Le loyer mensuel de la bibliothèque bois est fixé à : 30 € HT soit 35,88 € TTC**
3. **Le loyer mensuel du module CADSOFT Devix est fixé à : 50 € HT soit 59,80 € TTC**
4. **Le loyer mensuel du module CADSOFT Thermix est fixé à : 40 € HT soit 47,84 € TTC**
5. **Le loyer mensuel de l'option « Licence mobile » est fixé à : 20 € HT soit 23,92 € TTC**
6. **Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel, accompagné d'un chèque de caution d'une valeur équivalente au montant TTC de 2 loyers.**
7. **Les loyers suivants doivent être réglés en début de période**
8. **Tout mois entamé est dû. La caution sera encaissée en cas de défaut de règlement.**
9. **A tout moment, vous avez la possibilité d'interrompre la location, en respectant la clause N°8, et en nous retournant le logiciel par courrier. Seul, ce retour par courrier mettra un terme au contrat**
10. **Vous pouvez également faire l'acquisition des logiciels, en réglant la différence de prix entre les loyers déjà versés, et le prix d'achat de ceux-ci augmentés d'un loyer. La location est transformée automatiquement en achat à encaissement de ce solde. Tant que ce solde n'est pas versé ou que vous n'avez pas résilié votre contrat, la location continue. Toute interruption du contrat de quelque nature que ce soit, vous priverait de la déduction des loyers, en cas d'acquisition des logiciels.**
11. La déduction des montants des loyers, ne pourra excéder 5 mensualités.
12. **Durant la période de location, le logiciel ne fera l'objet d'aucune mise à jour gratuite, sauf correctif de « bugs ».**
13. Le prix des logiciels (en cas d'acquisition) est :

| | | | |
|--|---------------------|------|----------------------|
| Cadsoft Envisioneer 6.2 Professionnel | : 2 690 € HT | soit | 3217,24 € TTC |
| Cadsoft Devix : | : 500 € HT | soit | 598,00 € TTC |
| Cadsoft Thermix : | : 390 € HT | soit | 466,40 € TTC |
| Bib bois : | : 300 € HT | soit | 358,80 € TTC |
| Option "Licence mobile": | : 190 € HT | soit | 227,24 € TTC |

Pour exemple : Si vous décidez d'acquérir le logiciel Cadsoft Envisioneer 6.2 Professionnel, après 6 mois de location ou plus, vous devrez verser $2\,690\text{ € HT} - (5 \times 195\text{ € HT}) = 1\,715\text{ € HT}$

Nom et quantité de Logiciels loués :

Montant du loyer mensuel : € HT soit € TTC

Date de début de location :

→ RAPPEL IMPORTANT :

Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel et **doit être impérativement accompagné d'un chèque de caution** d'une valeur équivalente au montant TTC de 2 loyers.

Ce contrat fait office de « bon de commande ».

Fait en double exemplaire, le.....

Pour.....

Signature et cachet:

précéder de la mention « bon pour accord »

Pour A.Doc

Signature et cachet:

